

## **Habilitations mécaniques**

### **Chargé de Travaux, d'Intervention et de Consignation**

#### **OBJECTIF DE FORMATION**

Exécuter en sécurité des opérations d'ordre mécanique au voisinage d'ouvrages électriques dans le respect de la NF X60-400 et du carnet de prescription de l'entreprise.

##### **Durée de la formation :**

- 3 jours pour une formation initiale

Incluant 1 jour de travaux pratiques

- 1,5 jour pour un recyclage

Incluant 1/2 journée de travaux pratiques

#### **PÉDAGOGIE**

- Formation théorique et pratique
- Remise d'un livret en fin de stage
- Contrôle individuel des connaissances en fin de stage
- Envoi à l'employeur d'une attestation de suivi de stage

##### **Population concernée :**

Personnel travaillant dans les domaines de la maintenance et/ou de l'exploitation de centrales.

#### **PROGRAMME DE FORMATION**

- Le fonctionnement des équipements de la centrale
- Les différents acteurs au sein la centrale et leur responsabilité
- La réglementation en matière de prévention et de sécurité
- Le contrôle de la condamnation (ouverte ou fermée) des organes électriques (contacteurs, disjoncteurs, etc..) et mécaniques (vannes, purges, by-pass, etc..), conforme aux critères de sécurité attendus, c'est-à-dire hors fluides et empêchant toutes mises en mouvement
- Sensibilisation aux risques électriques, aux risques liés aux travaux en hauteur, aux risques liés à la chaleur, aux bruits, aux machines tournantes, aux fluides sous pression, aux risques mécaniques et chimiques, etc.
- La méthodologie de la consignation
- Comprendre la différence entre la consignation partielle ou générale
- Les règles appliquées aux régimes de réquisition et d'essais
- Analyse des risques et plan d'action pour sécuriser un chantier